



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 20 mars 2024

NO 8

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Acceptation du cahier des demandes syndicales

Bonjour à toutes et à tous,

Nous tenons à vous informer qu'hier en fin de journée, les délégués de vos régions respectives ont participé à la présentation du cahier des demandes syndicales pour le renouvellement de notre convention collective. À la suite de cette présentation, où des explications et questionnements ont pu nous être adressés, un vote électronique a été tenu. Vos délégués régionaux ont entériné à l'unanimité le cahier des demandes syndicales, donc nous vous confirmons que le dépôt de celles-ci aura lieu le 27 mars prochain.

En terminant, nous vous remercions grandement d'avoir participé au sondage syndical et aux rencontres dans vos régions. Nous serons en mesure d'entamer la négociation avec de sérieuses demandes et nous nous donnerons corps et âmes pour obtenir un règlement qui rencontre vos attentes.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter vos délégués syndicaux et/ou un membre de l'exécutif.

Je vous souhaite une bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial